

Il est porté à la connaissance du public que conformément aux dispositions de l'article 60 § 2 de la loi du 18 juillet 2018 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles,

Une autorisation pour une installation de chantier dans le cadre de la stabilisation des accotements avec dalles de gazon sur un fonds inscrit au cadastre de la commune de Bettembourg, section A de Bettembourg, sous le numéro 1/9995, sur demande de Lisé & Fils S.A. a été autorisée par le Ministère de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité (Réf: 2025-002825).

Affichage : du 8 mai 2026 jusqu'au 8 août 2026 inclus.

Les intéressés sont invités à prendre connaissance de l'autorisation précitée.

Fait à Bettembourg, le 4 mai 2026.


Jessica LOEVEN
Secrétaire Communale p.d.


Jean Marie JANS
Bourgmestre

